



# Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

**EDITORIAL** : Emmanuel Macron enquille les blagues ratées depuis le début de son quinquennat. Des vannes qui ne font rire personne, et souvent échauffent les esprits, contraignant son staff à sortir les rames. Plus inquiétant, le sens de l'humour ne semble pas manquer au seul Président : plusieurs cadres de la Macronie se sont récemment distingués par leur humour pataud, révélant malgré eux une certaine beauferie. Et baissent les sondages ... !



## Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

page 6 – L'Environnement, ce ministère de l'impossible.



Macron et Borne sont en baisse dans les sondages !



DE NOMBREUX SALARIÉS  
RÊVENT D'UN EMPLOI PLUS  
EN PHASE AVEC L'ÉCOLOGIE

FINI, LES TOUTILLETES EN PLASTIQUE...  
À MOI LES TOUTILLETES EN BAMBOU !



Documentation Ecologique Voironnaise  
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée  
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous  
utiliser le mail  
[gaby.rajon@gmail.com](mailto:gaby.rajon@gmail.com)

## ABEILLES

## ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)

Septembre 2020..... Planter des arbres pour les abeilles. Yves Darricau est ingénieur agronome, consultant, apiculteur et planteur d'arbres. Il a publié «Planter des arbres pour les abeilles - l'api-foresterie de demain (Éditions du Terran) » pour informer le public sur l'alimentation des abeilles en cette période de réchauffement climatique et d'agriculture plutôt agressive vis-à-vis des abeilles. Entretien avec un défenseur de la pollinisation. Le réchauffement climatique a des conséquences concrètes sur la végétation : «Un degré de plus, c'est 8 à 10 jours d'avance pour la floraison ». Le tilleul et le châtaignier fleurissent plus tôt, et c'est une véritable punition pour les abeilles, qui se retrouvent sans nourriture entre les floraisons réglées par la température (qui avancent donc au fur et à mesure du réchauffement) et les floraisons qui dépendent de la durée du jour (donc fixes, comme le lierre grimpant). Le réchauffement en hiver fait aussi sortir plus souvent les abeilles, qui consomment alors de l'énergie et du miel en vain, puisqu'il n'y a pas de fleurs. Résultat : les insectes sont en manque de fleurs sur des périodes de plus en plus longues. "Le problème des insectes et donc des oiseaux, des batraciens, de toute la chaîne alimentaire, c'est à la fois l'habitat {endroit où s'abriter} et l'alimentation." Une flore amoindrie et appauvrie représente moins d'habitats et moins de nourriture (vers, insectes) pour les oiseaux et les insectes. La disparition des abeilles est, selon lui, due à un effet cocktail: les virus et parasites, les pesticides, certes, mais aussi "les déficiences alimentaires, qui doivent être mises en avant", L'auteur préconise donc l'enrichissement de la flore locale. La flore fournit le nectar à la base de la cire et du miel, le pollen renferme les protéines, les résines permettent de produire la propolis qui aseptise la ruche. Les abeilles n'ayant un rayon d'action que de deux à trois kilomètres autour du rucher (pour les abeilles sauvages, c'est encore moins), les grandes étendues de monoculture (colza, maïs, blé), associées à la baisse des espaces "sauvages" (haies, fossés, bosquets, prairies, jachères...) diminuent la diversité alimentaire globale. Les petits bosquets champêtres et autres espaces délaissés sont partout dans nos paysages. Il y en a même au milieu des plaines de la Beauce, et ils sont laissés sans entretien, en déshérence. Mais "on peut tirer profit écologique de ces espaces perdus pour l'agriculture. Les fossés et les berges pourraient être arborés, les bords de route laissés tranquilles pour qu'ils fleurissent, les lisières forestières valorisées par des espèces diversifiées". Idéalement Yves Darricau conseille d'enrichir, de compléter, la végétation locale avec "2 ou 3% d'arbres à floraisons estivales, en juillet ou août, apportant ainsi leurs services au moment où la flore locale décline fortement. Ils permettraient de combler le trou allant de la floraison des tilleuls et châtaigniers à celle du lierre grimpant. On pensera ensuite à des arbustes à floraisons hivernales (2 à 3%), qui combleront le trou de l'hiver jusqu'à l'arrivée du printemps et des pissenlits". Ces végétaux qui fleurissent hors saison existent. Ils sont dans nos parcs et nos villes et doivent intégrer la palette champêtre : pour les arbres, il y a le sophora, le koel reuteria (savonnier), le tetradium (arbre à miel) et les tilleuls asiatiques tardifs (tilleul d'Henry, tilleul du japon). Si la science a su sélectionner des pommiers pour la gastronomie, «l'apiculture à venir mériterait bien une sélection des arbres sur le nectar et le pollen, et la création de cépages mellifères et nectarifères ! ». L'idée est de mobiliser la recherche sur l'introduction et la création de variétés d'arbres mellifères, "à intérêt écologique". Yves Darricau évoque ainsi la possibilité de sélectionner des arbres non plus selon des critères de productivité, de goût ou d'esthétique, mais pour leur floraison longue: «Les arbres urbains sont des réussites de sélection. On a réussi à faire des arbres qui permettent de garer un

## Manger des insectes



mais pas des abeilles

maximum de voitures (ainsi, le sophora urbain est une création qui pousse droit et, en plus, il fleurit longtemps, un mois environ) pour le plaisir des citoyens) ». Les arbres "affectent en profondeur la biodiversité qui les entourent" en plus d'offrir un abri, des fruits et des fleurs, et leur productivité mellifère est bien supérieure à celle des plantes annuelles et vivaces des jachères. Yves Darricau cite en exemple le cyprés, produisant un pollen précoce que les abeilles vont chercher, et en conclut: "Même un arbre tout seul au milieu de nulle part a une utilité. Il faut penser aux haies et à l'agroforesterie, mais il faut aussi passer à une échelle plus diffuse géographiquement." Il faut penser aussi à des îlots de biodiversité implantés sur les délaissés agricoles, qui seraient conçus comme des bosquets à végétation très diversifiée. De telles petites infrastructures écologiques sont aussi envisageables en situation foncière très contrainte (par le microparcelaire ou le coût du foncier). Ces lieux délaissés et autres bosquets forestiers abandonnés appartiennent pour partie au domaine public et pour partie au domaine privé. On pourra partout s'en assurer la maîtrise en utilisant les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), et en s'inspirant d'un dispositif expérimental mené pendant

trois ans en Île-de-France. On y a créé un droit de préemption des parcelles forestières de moins de trois hectares, au profit de la Safer de la région. Invoqué à 198 reprises "pour la protection et la mise en valeur de la forêt", ce dispositif a permis d'éviter que 105 ha de petites parcelles dispersées, aux mains de particuliers, finissent par être défrichées et revendues pour des projets urbanistiques divers. Ce droit pourrait aussi permettre d'acquérir ces îlots dont la gestion serait déléguée à des acteurs intéressés par les services écosystémiques et par la pollinisation (syndicats et associations d'apiculteurs, de naturalistes, coopératives agricoles, etc.), à condition que la gestion écologique des dites parcelles respecte la flore, la fonge (champignons), la faune et les habitats en place.

(suite au prochain numéro)

**Rappel** : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv.fr](https://voironnais.eelv.fr)

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail ;

EFFET DE SERRE

Ch 18 - CONFERENCE DE NAIROBI (KENYA) COP 12 (suite)

25 novembre 2007..... Un rapport de l'ONG britannique Oxfam affirme que les catastrophes liées au climat ont quadruplé au cours des deux dernières décennies. Si l'on comptait en moyenne 120 catastrophes par an au début des années 1980, il y en a maintenant un demi millier. Inondations et tempêtes sont passées de 60 en 1980 à 240 en 2006. Le nombre de personnes affectées par ces catastrophes progresse de 68% passant d'une moyenne de 174 millions de personnes par an entre 1985 et 1994 à 254 millions par an entre 1995 et 2004.

26 novembre 2007..... L'Etat Japonais annonce qu'il va acheter des droits d'émission de gaz à effet de serre à la Hongrie afin de tenir son quota imposé par le protocole de Kyoto sur le climat, ce quota impose une réduction de 6% les émissions de CO2 par rapport à leur niveau de 1990.

27 novembre 2007..... Devant les étudiants de Pékin (Chine), Nicolas Sarkozy prononce un discours où il adresse un nouveau message fort à la Chine, qui sera bientôt la nation la plus polluante de la planète : "Soyez un modèle de développement durable, pas une caricature de développement !". Au lendemain de la signature avec son homologue chinois d'une déclaration conjointe sur la lutte contre les changements climatiques, le président de la République française exhorte les Chinois à investir pour réduire les émissions de gaz liés à leur croissance économique et à s'orienter vers un modèle de développement durable : "Nous ne disons pas à la Chine, ayez moins de croissance. Nous disons, ayez plus de croissance mais propre !". Et Sarkozy d'affirmer qu'en matière de dégradation de l'environnement et d'industrialisation aveugle, son pays a commis des erreurs, mais il n'y a pas de raison pour la Chine de commettre les mêmes erreurs. Pour M. Sarkozy, les Chinois ont désormais les moyens d'une politique soucieuse de l'environnement : "Vous savez, vous pouvez. Maintenant dites au monde que vous voulez !".

27 novembre 2007..... Dans son rapport annuel, le PNUD (programme des Nations unies pour le développement) dénonce l'inégalité des pays face au réchauffement climatique. "Nous assistons en direct à ce qui pourrait s'avérer être le début d'une régression considérable du développement humain. (...) Le changement climatique remet en cause le principe des Lumières selon lequel le progrès humain rendra l'avenir toujours meilleur que le passé". Le rapport insiste sur l'injustice qui caractérise le déroulement du phénomène climatique : un Américain émet en 2004 21 tonnes de CO2 dans l'atmosphère, un Français émet 6 tonnes, un Chinois 3,8 tonnes, un habitant du Bangladesh ou de l'Éthiopie 0,1 tonne. Si l'effort pour limiter les émissions est un échec, 40% de la population mondiale la plus pauvre et condamné à un avenir problématique (catastrophes multiples, faim, guerres, immigration). Le PNUD appelle, en conséquence, les pays riches à fixer des objectifs de réduction des gaz à effet de serre, à augmenter les fonds d'aide au développement et à remettre en cause l'idéologie dominante de la croissance.

29 novembre 2007..... La mission climat de la Caisse des dépôts présente un bilan sur le "fonds carbone" : le changement climatique est une valeur qui monte dans les salles de marché. Fin 2007, plus de 7 milliards d'euros auront été investis dans les fonds de placement dédiés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Entre le lancement du premier "fonds carbone" par la banque mondiale en 1999 et l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto en 2005, le marché du CO2 a connu des débuts balbutiants. Mais depuis, 1 milliard de dollars y sont en moyenne investis chaque année. Pour se mettre en conformité avec les engagements pris dans le cadre de l'accord de Kyoto, les pays n'ont que deux solutions : soit diminuer drastiquement leurs rejets, soit acheter des crédits d'émission. Le retard pris par certains laisse penser qu'ils n'auront d'autre choix que de se tourner vers le marché carbone pour atteindre leurs objectifs. En 2005, le Japon a ainsi émis 174 millions de tonnes de CO2 de trop par rapport aux objectifs de Kyoto. Si fin 2012, les 58 "fonds carbone" tiennent leurs objectifs, 288 projets, baptisés Mécanismes de Développement Propres (MDP) auront pu être financés. La Chine en aura été la principale bénéficiaire loin devant l'Inde et le Brésil. Dans un cas sur deux, les projets choisis concernent la production d'énergies renouvelables permettant d'économiser 700 000 tonnes de CO2.

Décembre 2007..... Le prix de la tonne de CO2 oscille autour de 22 euros, après avoir sombré en février à 12 dollars et grimpé jusqu'à 25 euros en mai. Ces oscillations sont fonction du prix de l'énergie : quand le pétrole ou le charbon remontent, comme actuellement, la tonne de gaz carbonique pousse à 21,90 euros. Cette hausse devrait attirer les investisseurs soucieux de bonnes affaires et de bonne conscience, ce qui fera encore monter le prix de la pollution, ce qui dissuadera les pollueurs de persévérer. Le seul hic est le projet de taxe carbone sur les productions gourmandes en énergie mise à l'étude depuis la réunion du Grenelle de l'environnement. Il est redondant avec le marché du CO2 où les industriels n'entendent pas payer deux fois leurs émissions de gaz à effet de serre.

2 décembre 2007..... Le climat tropical a progressé d'environ 2,5° de latitude, soit 277 km en 25 ans, exposant aux cyclones des zones de plus en plus vastes et repoussant l'aridité subtropicale vers des régions comme la Méditerranée et le sud-ouest des Etats-Unis. Entre 1979 2005, les tropiques ont gagné autant de terrain que ce que les modèles prévoient pour l'ensemble du siècle.

**CANICULE : LES AGRICULTEURS**





NICOLAS HULOT  
CH9– Ministre de l'environnement (suite)

10 mai 2018..... Sortie d'un livre d'entretiens de Nicolas Hulot et Vandana Shiva (Indienne altermondialiste grand fendeuse des petits paysans) avec Lionel Astruc, «Le cercle vertueux ». Si l'on voulait se montrer un tantinet caustique, en pourrait recommander au ministre Hulot de parcourir attentivement ce livre écrit par Nicolas Hulot, l'icône écologiste. C'est un véritable plaidoyer en faveur d'une lutte sans concession contre le réchauffement climatique et la défense de la planète Terre. Ces entretiens ont été réalisés avant l'officialisation du poste ministériel de Nicolas Hulot. Les propos du livre se font durs, tant sur le CETA (traité de libre-échange Canada-Europe) ou l'influence démesurée de l'OMC sur le marché du monde. Shiva et Hulot soulignent aussi la profonde inégalité planétaire qu'aggrave la crise climatique et critiquent vertement le rôle des grandes multinationales. «On a acté la séparation de l'Eglise et de l'État, mais pas celle de l'État et des entreprises » lâche Nicolas Hulot, des propos que l'on entend davantage dans les bouches d'extrême gauche que dans celle du ministre actuel. Le livre revisite autant les conséquences de la crise climatique que les dossiers chauds de l'écologie planétaire, le nucléaire par exemple, dont Hulot répète qu'il est pour la fin, et tout particulièrement celui des pesticides et de l'agriculture dont Vandana Shiva parle longuement. Les deux auteurs tracent aussi des perspectives, comme la création d'une «chambre du futur » à la place de l'actuel conseil économique social et environnemental en France, ou l'intégration de l'écocide dans le droit international. Autant de travaux pratiques pour l'actuel ministre.

16 mai 2018..... Certains s'interrogent sur le positionnement de l'écologie à la sauce Hulot-Macron ; En parole, on se positionne à la pointe du combat et on se fixe des objectifs très ambitieux. Mais on s'empresse de les repousser à la saint-glinglin, pour se contenter de mesures immédiates qui ne perturbent pas le jeu économique. Ainsi dans le nucléaire, la loi sur la transition énergétique votée en 2015 exigeait de Hulot qu'il engage la fermeture de quelques réacteurs pour descendre à 50% de nucléaire dans la production d'électricité d'ici à 2025. Il a annoncé ensuite il y renonçait (comme un certain mépris de la loi qui vaut son pesant de cacahouettes). Pire encore, dans le grand débat public en cours sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), Hulot réussit le tour de force de ne présenter aucun plan de sortie du nucléaire, ce qui revient à laisser à EDF le soin de dicter son calendrier. Et dans l'immédiat, la méga-polluante montagne d'or en Guyane, le contournement autoroutier de Strasbourg, le délirant projet commercial Europacity en Île-de-France, le percement pharaonique du Mont-Blanc pour la ligne SNCF Lyon Turin, on donne des feux verts.

17 mai 2018..... Jusqu'à quand Nicolas Hulot restera-t-il au gouvernement ? Le ministre de la transition écologique laisse planer le doute. Un an après son entrée dans l'équipe d'Édouard Philippe, celui qui reste l'un des ministres les plus populaires a toujours annoncé qu'il se donnait un an pour évaluer son action et donc son utilité.. «Cet été, on aura avec le président et le Premier ministre un moment de vérité. On tracera les perspectives et on prendra ensemble des décisions sur l'avenir. Si je sens qu'on n'avance pas, que les conditions ne pas remplies, voire éventuellement qu'on régresse, j'en tirerai les leçons» dit Hulot. Matthieu Orphelin, son ancien bras droit et désormais député de la République en Marche, lui donne raison, Mais minimise la portée de sa déclaration : «C'est normal de se fixer des objectifs, il travaille sur le fond. Des arbitrages seront rendus d'ici l'été». Plan biodiversité, loi sur l'alimentation, Plan de lutte contre la déforestation, les dossiers ouverts le bureau du ministre sont nombreux. À gauche, les hésitations de Nicolas Hulot ne surprennent pas. «Je ne le comprends que trop bien » soupire Delphine Batho, ministre éphémère du développement durable sous François Hollande. Elle ajoute : «cela montre ce qui ne va pas dans l'ADN de pouvoir. Les élites politiques n'ont toujours pas compris les aspirations écologiques des citoyens ».



18 mai 2018..... Nicolas Hulot, ministre de l'écologie, appelle à la mobilisation de la France en faveur de la préservation de la biodiversité. L'homme est devenu une arme de destruction massive contre la nature, plaide-t-il : «je veux aujourd'hui sonner le tocsin et lancer ce cri de mobilisation générale. Chacun doit prendre sa part de responsabilité. On ne doit pas prendre ça comme une tâche insupportable, ce qu'on donne à la nature, elle vous le rend 1000 fois ». Et il ajoute que pour l'humanité, l'heure de vérité est arrivée. Hulot n'a toutefois pas esquissé les contours de son plan diversité qui est attendu pourtant avec impatience par les environnementales. Il devrait être finalisé en juillet, après un comité interministériel fin juin. Il sera précédé d'une consultation du public menée du 18 mai au 7 juin sur un site Internet. Le plan biodiversité sera articulé autour de cinq axes : Protéger la biodiversité pour améliorer notre cadre de vie et nous adapter au changement climatique ; faire de la biodiversité le moteur du changement de nos sociétés de production et de consommation pour réduire notre empreinte écologique ; protéger et restaurer la nature dans toutes ses composantes ; créer un cadre européen et international ambitieux pour la protection de la biodiversité ; rendre la connaissance et l'action pour la biodiversité accessible à tous. Semaine après semaine, les scientifiques lancent l'alerte : chute de près de 80% des populations d'insectes en Europe, déclin vertigineux des oiseaux dans les campagnes, etc. Les écosystèmes sont sous pression : 52% seulement des milieux humides et 43% des eaux de surface sont en bon état de conservation, tandis qu'à peine 22% des milieux naturels d'intérêt européen sont dans un état satisfaisant. Pour porter la bannière du vivant, Hulot mise sur la caisse de résonance rendez-vous internationaux qui sont accueillis en France. Le congrès mondial de la nature en 2020 à Marseille, mais aussi fin avril 2019 la 16<sup>e</sup> session plénière de la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES, qualifié parfois de GIEC de la biodiversité). Ces grand-messes pourraient être à la biodiversité ce que la COP21 en 2015 à Paris a été pour le climat, c'est-à-dire l'occasion de sensibiliser l'opinion publique et les gouvernements sur une cause négligée.

(suite au n° suivant)

L'EPR (European Pressurised Reactor)

**ch3** – EPR de Flamanville pour EDF, EPR en Finlande pour Areva (suite)



Mai 2005..... Nouvelle plainte contre le réacteur nucléaire EPR : Après le Réseau Sortir du Nucléaire qui dénonce les aides financières déguisées du gouvernement français pour assurer la vente d'un EPR à la Finlande, c'est au tour de la Fédération européenne des énergies renouvelables de porter plainte pour non respect des règles de concurrence, en particulier par l'attribution de crédits à des taux privilégiés à la fois par les gouvernements français et finlandais, mais aussi semble-t-il allemand et suédois. D'autre part, les difficultés d'Areva pour convaincre de l'intérêt d'un réacteur EPR et pour en assurer le financement pourraient rendre caduque la possibilité de privatiser la firme. Initialement prévue pour

2004, cette privatisation est d'ores et déjà repoussée au moins à 2006. La faiblesse d'Alstom, autre grand du nucléaire au bord de la faillite, rend le ministère de l'économie prudent.

6 mai 2005..... Le gouvernement italien adopte un décret levant le gel des droits de vote d'EDF dans l'administration du groupe d'énergie italien Edison. Cette mesure avait été prise en mai 2001, après l'acquisition par EDF de 20% du capital d'Edison, alors Montedison, lors d'une OPA jugée hostile par les autorités italiennes, et dont les autorités françaises n'avaient pas été informées. Le règlement du litige prévoit le partage du capital d'Edison entre EDF et la régie d'électricité et de gaz de Milan ainsi que la participation d'Enel, le numéro un italien de l'électricité, au financement du prototype de l'EPR, le réacteur nucléaire de troisième génération qui doit être implanté à **Flamanville** dans la Manche. Le jour même, le conseil d'administration d'EDF approuve le lancement d'une OPA sur une part supplémentaire du capital d'Edison.

14 mai 2005..... Areva vient de marquer un point aux Etats-Unis, où le groupe français a de grandes ambitions. Le producteur d'électricité Constellation Energy a demandé à l'autorité de sûreté nucléaire américaine, il y a quelques jours, d'inclure l'EPR dans son programme de certification. C'est une porte qui s'ouvre au moment où l'administration Bush affirme sa volonté de relancer le nucléaire dans un pays qui n'a pas construit de centrales nucléaires depuis les années 1970. Areva, numéro un mondial de cette industrie, a déposé un dossier auprès de la Commission de régulation nucléaire (NRC). La compagnie de Baltimore (Maryland) juge que l'option EPR est viable et son soutien est le bienvenu, même s'il est encore prématuré pour elle de prendre une décision d'achat. Construire un EPR outre-Atlantique marquerait une étape capitale dans le développement d'Areva. Jusqu'à présent, le groupe occupe des segments de marché américain où il est le seul à retraiter du plutonium (le Mox) et où il jouit d'une réputation d'excellence dans la fabrication de composants pour la prolongation de 40 à 60 ans de la durée de vie des centrales américaines ou pour le stockage des déchets (projet Yucca Mountain). Areva y réalise déjà 20% de son chiffre d'affaires. La présidente Anne Lauvergeon multiplie donc les contacts avec l'administration et le monde de l'énergie. «L'EPR convient très bien au marché américain par sa taille, sa puissance (1600 MW) et sa sûreté, assure-t-elle, ce serait le seul réacteur capable de résister à l'attaque d'un avion ». Un argument de poids (s'il est vrai) face aux concurrents General Electric et Westinghouse. Areva aimerait construire un premier EPR entre 2010 et 2015, après ceux déjà commandés en Finlande et en France. Et peut-être ceux que choisira la Chine, qui doit signer, courant 2006, avec la ou les sociétés retenues pour la construction de quatre nouveaux réacteurs.

26 mai 2005..... Selon un article paru dans L'usine nouvelle, la construction de l'EPR pourrait prendre plusieurs années de retard car Areva ne maîtriserait pas certains processus industriels, notamment pour la construction de pièces pour la partie supérieure de la cuve et des générateurs de vapeur. Le directeur de l'usine Areva de Chalon/Saint-Michel/Saint-Marcel (Saône-et-Loire) reconnaît : «Il faudra surtout trois, voire quatre années de recherche pour espérer pouvoir lancer la production ». Autant dire que l'on a décidé de construire un réacteur et qu'on l'a vendu à la Finlande alors que l'on ne sait même pas le fabriquer.

(suite au n° suivant)

**L'Environnement, ce ministère de l'impossible.**

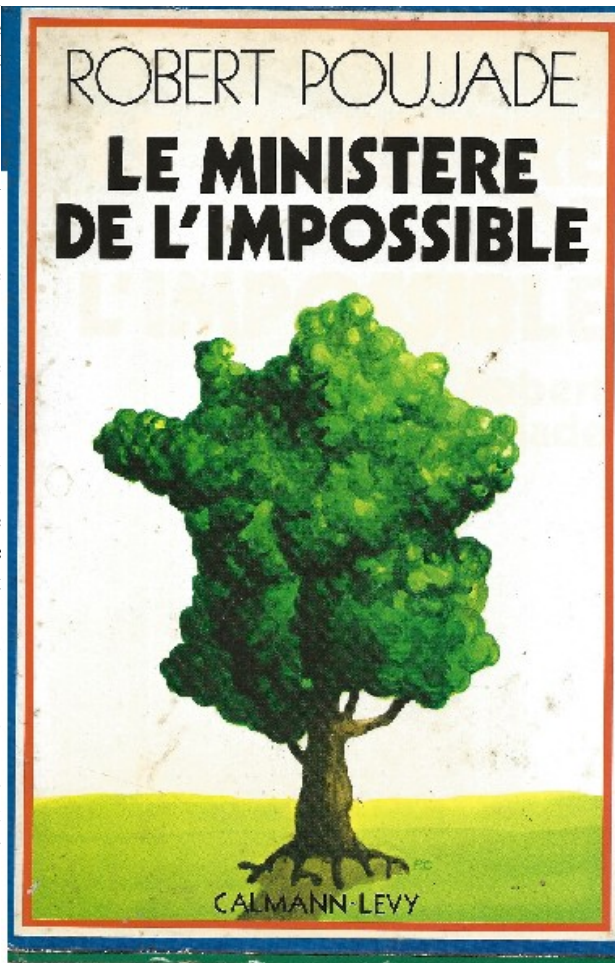
7 janvier 1971..... A l'occasion d'un simple remaniement ministériel (deuxième gouvernement Chaban-Delmas), le **premier ministère de l'environnement** est créé par le président Georges Pompidou et placé sous la tutelle du premier ministre (Chaban-Delmas). Il est confié à **Robert Poujade** (UDR, maire de Dijon), le 2 février, mais devra fonctionner sans beaucoup de moyens (0,1% du budget de l'Etat). Robert Poujade a le titre de ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement. Le ministère regroupe des services provenant des ministères du Développement industriel et scientifique (établissements classés), de l'Agriculture (chasse, pêche, parcs naturels), des Transports (chasse sur le domaine maritime), des Affaires culturelles (protection des sites), du Plan et de l'Aménagement du territoire (coordination des mesures visant la protection et la gestion des eaux). Le ministère dispose d'un fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE) peu fourni. Serge Antoine est le chargé de mission numéro un du ministre. Poujade restera ministre jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1974. Le gaulliste Robert Poujade, dans un livre au titre évocateur « Le ministère de l'impossible », paru en 1975, racontera son combat pendant trois ans contre l'industrie privée, contre l'inertie de l'administration jalouse de ses prérogatives, contre les entreprises publiques comme EDF.

2 février 1971..... Parution au journal officiel du décret fixant les attributions du ministre de l'environnement, M. Robert Poujade, nommé le mois précédent par le gouvernement de M. Chaban-Delmas. Un décret crée aussi le FIANE (Fonds d'investissement pour l'aménagement de la nature et de l'environnement) qui a pour rôle d'accélérer la participation des sources de financement et de favoriser les actions expérimentales ayant une valeur exemplaire. Il est alimenté par le budget et perçoit 0,43% des recettes du PMU.

7 juillet 1972..... Pierre Mesmer, premier ministre, présente son nouveau gouvernement: **Robert Poujade reste ministre de l'environnement**. Une vingtaine de ministres et diminution du nombre de secrétaire d'Etats. Olivier Guichard est ministre de l'Equipement, du Logement et de l'Aménagement du territoire. Robert Galley est ministre des transports. Jacques Chirac passe à l'Agriculture et au développement rural.

2 avril 1973..... Remaniement ministériel : Deuxième gouvernement Messmer. Robert Poujade reste ministre de l'environnement. Yves Guéna est aux transports.

**Mai 1975.....** Après un an de silence, l'ex ministre de l'environnement Robert Poujade écrit «Le ministère de



l'impossible ». L'ancien ministre raconte son expérience, son combat pendant trois ans contre l'esprit de lucre des uns, la négligence, la routine ou l'égoïsme des autres. Un combat contre l'industrie privée, mais aussi contre l'inertie de l'administration, comme EDF qui plante autoritairement ses pylônes au plus mauvais endroit. Tenir tête aux pollueurs, protéger l'air, l'eau, le sous-sol et lutter contre le bruit, bâtir des villes belles et habitables, etc., c'est le rôle de ce ministère, mais c'est aussi impossible quand ça dérange trop de gens et qu'on ne donne pas tous les moyens d'agir. Voici la fin de l'avant-propos du livre : «Quant à la France, elle est parvenue à la croisée des chemins. Elle a abîmé une part de son patrimoine, mais, je le crois du moins, préservé l'essentiel. Je ne parle pas seulement du passé. Ce passé qu'on ne sauvegarde qu'au prix d'efforts désespérés et précaires. Il n'y a pas de paysages éternels sous «un ciel qui n'est pas un instant le même », comme dit Jacques le Fataliste. Mais il s'agit de bien autre chose. Il s'agit d'aménager la France de demain, de lui donner des paysages neufs qui engageront nos lointains successeurs au même effort de Sisyphe. Il s'agit de donner confiance en elle-même à une société qui, ayant l'étonnant privilège d'être consciente de son évolution, la subit. Il s'agit en réalité de la seule chose qui compte en politique : de la capacité d'assumer l'avenir autrement que comme une fatalité ».



Robert Poujade, né le 6 mai 1928 à Moulins et mort le 8 avril 2020 à Paris, était un homme politique français. Gaulliste, il est notamment plusieurs fois député de la Côte-d'Or entre 1967 et 2002, maire de Dijon de 1971 à 2001. Il n'a rien à voir avec le «Poujadisme » qui concerne un autre personnage.